



Excursion à Dijon et Beaune

du vendredi 08
au dimanche 10 octobre
2021

Le programme - conférencière Emmanuelle Aupècle

Vendredi à 7h15 : RDV en Gare de Lyon, le lieu exact sera connu la semaine précédente.

7h56-9h31 : trajet TGV Paris- Dijon

Visite du musée des Beaux-Arts entièrement rénové. Peinture et sculpture (tombeaux des ducs de Bourgogne) du Moyen-Age et de la Renaissance européenne.

Découverte du centre historique : la cathédrale Saint-Bénigne, les églises Saint-Michel et Notre-Dame mais aussi les nombreux hôtels particuliers des familles de parlementaires.

Samedi : excursion à Beaune

Visite des Hospices fondés au XVème siècle par le chancelier Rolin. Etude retable du Jugement Dernier, le chef d'œuvre de Van der Weyden.

Visite de la collégiale Notre-Dame et de l'Hôtel des ducs de Bourgogne.

Dimanche :

Excursion sur le site de la Chartreuse de Champmol, nécropole des ducs de Bourgogne. On y conserve le fameux puits de Moïse, sculpté par Claus Sluter à la fin du Moyen-Age, et le portail de la chapelle, témoins précieux de ce riche passé.

Visite du musée Magnin : collection de peintures présentée dans un très bel hôtel du XVIIème siècle.

18h26-20h04 : trajet en TGV Dijon - Paris

Prix de l'excursion : 650€

incluant : transports sur place, billets d'entrée et la pension complète en chambre double. (sup. ch indiv. 90 €)

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

N° tél fixe:

N° tél portable:

E-mail :

- J'accepte les conditions générales (au dos)
- Je m'inscris à l'excursion à Dijon-Beaune des 08, 09 et 10 octobre et je joins un chèque de 650€
- Je choisis une chambre simple (chèque de 740€).

Conditions générales

☞ Conditions de participation

L'on ne peut participer à une activité de « Venez et Voyez » qu'en qualité de membre adhérent de l'association.

Montant de la cotisation : 15€ pour une personne ou 20€ pour un couple.

Chaque participant doit être en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité.

☞ Assurances

« Venez et Voyez » a souscrit auprès de la MAIF, une police d'assurance qui porte sur les éléments suivants : assurance responsabilité civile du voyageur, assurance individuelle accident, frais d'assistance et de rapatriement en cours de voyage, assurance bagages (à concurrence de 600€).

☞ Chambres individuelles

Les chambres pour personne seule sont parfois moins confortables que les chambres doubles, et ce malgré le supplément demandé. Elles sont en nombre limité et donc attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

☞ Conditions d'annulation

Toute annulation survenant à moins d'un mois du départ entraîne des frais d'annulation de 50€.

Toute annulation survenant à moins de 8 jours du départ entraîne des frais d'annulation de 150€. En cas de remplacement de la personne qui annule, pas de frais.

Venez et **Voyez**
Association Culturelle

77 rue du Cardinal Lemoine - 75005 Paris

venez.et.voyez@wanadoo.fr

www.venezetvoyez.fr

01 46 33 20 95

